

Présidence de M. Valéry Beaud, président

Membres absents excusés : M. Anselme Bender ; M. Pierre Conscience ; Mme Latha Heinger ; M. Jean-Daniel Henchoz ; M. Alain Hubler ; M. Sébastien Kessler ; M. André Mach ; Mme Céline Misiego ; M. Vincent Mottier ; M. Johan Pain ; Mme Paola Richard-De Paolis ; Mme Antonela Vonlanthen ; Mme Diane Wild.

Membres absents non excusés : Mme Muriel Chenaux Mesnier ; M. Xavier de Haller ; M. Gianfranco Gazzola ; M. Stéphane Wyssa.

Membres présents	83
Membres absents excusés	13
Membres absents non excusés	4
Effectif actuel	100

Ouverture

La séance est ouverte à 21 h 00 en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville.

**R76-CD
Rapport
s/[Rapport-
préavis 2018/60](#)**

**Rapport-préavis sur la restructuration de la Fondation de Beaulieu ;
Réponse au postulat de M. Jacques Pernet et consorts « Parce que
Beaulieu le vaut bien ! Ou : du maintien de l'activité des Halles Nord »
- Réponse au postulat de M. Philipp Stauber et consorts « Pour une
réaffectation par-tielle du site de Beaulieu »**

Président-rapporteur : [M. Benoît Gaillard](#) (Soc.) – rapport de majorité

M. Fabrice Moscheni (UDC) – rapport de minorité

*Discussion
(suite)*

M. Philipp Stauber (PLC) ; M. Fabrice Moscheni (UDC) ; M. Grégoire Junod, syndic ; M. Philipp Stauber (PLC) ; M. Grégoire Junod, syndic.

*Amendement 1
Moscheni – concl.
1 (nouvelle)
(dépôt)*

« d'autoriser la Municipalité à constituer une société anonyme pour la reprise des actifs de la Fondation de Beaulieu à la valeur des dettes dans le but du développement urbain et immobilier du site de Beaulieu »

*Vote s/A° 1
Moscheni VS
concl. 1*

Le Conseil, par 64 voix pour la conclusion n° 1 du rapport-préavis, 14 voix pour l'amendement Moscheni, et 2 abstentions, **refuse** l'amendement n° 1 de M. Moscheni.

*Amendement
Bettschart
concl. 1*

– « [...], dont la/le Président/e du conseil d'administration ne pourra être un/e représentant/e des autorités politiques lausannoises (exécutif et législatif). »

<i>Vote s/A° Bettschart</i>	Le Conseil, par 28 oui, 48 non et 7 abstentions, refuse l'amendement de Mme Bettschart Narbel.
<i>Vote s/concl. n° 1</i>	Le Conseil, par 64 oui, 13 non et 5 abstentions, approuve la conclusion n° 1 de la commission.
<i>Vote s/concl. n° 2 à 4</i>	Le Conseil, par une majorité de oui, 17 non et 3 abstentions, approuve les conclusions n° 2 à 4 de la commission.
<i>Vote s/concl. n° 5</i>	Le Conseil, par une majorité de oui, 17 non et 3 abstentions, approuve la conclusion n° 5 de la commission.
<i>Vote s/concl. n° 6</i>	Le Conseil, par une majorité de oui, une vingtaine de non et 4 abstentions, approuve la conclusion n° 6 de la commission.
<i>Vote s/concl. n° 7</i>	Le Conseil, par une majorité de oui, 4 non et 1 abstention, approuve la conclusion n° 7 de la commission.
<i>Vote s/concl. n° 8</i>	Le Conseil, par une majorité de oui, 2 non et 4 abstentions, approuve la conclusion n° 8 de la commission.
<i>Discussion (suite)</i>	M. Philippe Stauber (PLC) <u>qui retire l'amendement n° 2 Moscheni et qui corrige l'amendement n° 3</u> ; M. Grégoire Junod, syndic.
<i>Amendement 2 Moscheni – concl. 9 (nouvelle) (retrait)</i>	« d'autoriser la Municipalité à reprendre le 100% de la société Théâtre de Beaulieu SA afin d'y intégrer les activités opérationnelles événementielles du site de Beaulieu, notamment celles du théâtre et celles liés aux congrès et les expositions temporaires »
<i>Amendement 3 Moscheni – concl. 10 (nouvelle) (modification)</i>	« d'inscrire l'obligation de publier un rapport annuel d'activité et financier dans les statuts de <u>la</u> chaque des deux société anonyme et d'inviter la Municipalité à faire figurer ce rapport dans le Rapport de gestion de la Ville de Lausanne. »
<i>Vote s/A° 3 Moscheni</i>	Le Conseil, par 44 oui, 11 non et 26 abstentions, accepte l'amendement n° 3 de M. Moscheni.
	Ce faisant, le Conseil décide :
	<ol style="list-style-type: none"> 1. d'autoriser la Municipalité à constituer une société anonyme pour l'exploitation du site de Beaulieu ; 2. d'allouer à la Municipalité un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 36 millions destiné à allouer un capital de dotation à la société anonyme ; 3. d'amortir annuellement le montant figurant sous chiffre 2 ci-dessus par la rubrique 1401.331 « Amortissement du patrimoine administratif » du budget du Service de la culture;

4. de faire figurer sous la rubrique 1401.390 les intérêts relatifs aux dépenses découlant du crédit figurant sous chiffre 2 ci-dessus ;
 5. d'allouer un cautionnement complémentaire de CHF 25'000'000.- au maximum à la future S.A., avec une durée limitée à 33 ans qui sera réduit en fonction des amortissements ;
 6. de soumettre cette société anonyme à l'examen annuel réalisé par les commissions de gestion et finances ;
 7. d'accepter la réponse de la Municipalité au postulat de M. Jacques Pernet et consorts « Parce que Beaulieu le vaut bien ! Ou : du maintien de l'activité des Halles Nord » ;
 8. d'accepter la réponse de la Municipalité au postulat de M. Philipp Stauber et consorts « Pour une réaffectation partielle du site de Beaulieu ».
 9. d'inscrire l'obligation de publier un rapport annuel d'activité et financier dans les statuts de la société anonyme et d'inviter la Municipalité à faire figurer ce rapport dans le Rapport de gestion de la Ville de Lausanne
-

Questions orales

- I. M. Bertrand Picard (PLR) ; Mme Florence Germond, directrice de Finances et Mobilité.
- II. M. Pierre Oberson (PLC) ; M. Grégoire Junod, syndic.
- III. Mme Sara Gnoni (Les Verts) ; M. Oscar Tosato, directeur de Sports et cohésion sociale
- IV. M. Nicola Di Giulio (PLC) ; --
- V. M. Xavier Company (Les Verts) ; M. Grégoire Junod, syndic.
- VI. Mme Laura Manzoni (EàG) ; M. Grégoire Junod, syndic
- VII. Mme Graziella Schaller (CPV) ; M. Grégoire Junod, syndic
- VIII. M. Claude Calame (EàG) ; Mme Florence Germond, directrice de Finances et Mobilité
- IX. M. Jean-Luc Chollet (UDC) ; --
- X. M. Fabrice Moscheni (UDC) ; M. Oscar Tosato, directeur de Sports et cohésion sociale
- XI. Mme Anne-Françoise Decollogny (soc.) ; Mme Natacha Litzistorf, directrice de Logement, Environnement et Architecture.

XII. M. Nicolas Tripet (PLR) ; Mme Natacha Litzistorf, directrice de Logement, Environnement et Architecture.

XIII. Mme Anne-Françoise Decollogny (soc.) ; Mme Natacha Litzistorf, directrice de Logement, Environnement et Architecture.

Postulat [de M. David Raedler](#) (Les Verts) et consorts : « Des nuits sans trafic pour le bien de la santé des lausannoises et lausannois »

Discussion préalable M. David Raedler (Les Verts) qui demande le renvoi à la municipalité ; M. Matthieu Carrel (PLR) qui demande le renvoi en commission ; M. Valentin Christe (PLC).

La demande étant appuyée par le nombre suffisant de voix, le postulat est renvoyé à une commission.

Postulat [de M. David Raedler](#) (Les Verts) : « Un accès libre à nos 'belles rives' pour toutes et tous »

Discussion préalable M. David Raedler (Les Verts) qui demande le renvoi à la municipalité.

Le renvoi en commission n'ayant pas été demandé, le Conseil décide :

de renvoyer ce postulat directement à la Municipalité pour étude et rapport.

Postulat [de M. Xavier Company](#) (Les Verts) : « Moins de sachets dans les marchés, et recyclables ! »

Discussion préalable M. Xavier Company (Les Verts) qui demande le renvoi à la municipalité.

Le renvoi en commission n'ayant pas été demandé, le Conseil décide :

de renvoyer ce postulat directement à la Municipalité pour étude et rapport.

Postulat [de M. Xavier Company](#) (Les Verts) : « Pour une production de biogaz lausannois »

Discussion préalable M. Xavier Company (Les Verts) qui demande le renvoi à la municipalité.

Le renvoi en commission n'ayant pas été demandé, le Conseil décide :

de renvoyer ce postulat directement à la Municipalité pour étude et rapport.

Postulat	de M. Nicola Di Giulio (PLC) : « Régularisons les sans-papiers selon nos critères de 'Lausannitude' »
Discussion préalable	M. Nicola Di Giulio (PLC) <u>qui demande le renvoi en commission.</u> La demande étant appuyée par le nombre suffisant de voix, le postulat est renvoyé à une commission.
Interpellation urgente	de Mme Florence Bettschart Narbel (PLR) et consorts : « <i>Des mesures urgentes aux abords des écoles ne sont-elles pas nécessaires ?</i> »
Développement	Mme Florence Bettschart Narbel (PLR)
Réponse de la Municipalité	Mme Florence Germond, directrice de Finances et Mobilité ; M. David Payot, directeur d'Enfance, Jeunesse et Quartiers.
Discussion	Mme Florence Bettschart Narbel (PLR) <u>qui dépose une résolution</u> ;
Résolution (dépôt)	« <i>Le Conseil communal souhaite que la Municipalité procède, d'ici la fin de l'année, à un audit de la sécurité routière et piétonne aux abords des écoles lausannoises, en collaboration avec les commissions d'établissement et le Délégué piétons de la ville, et propose des mesures urgentes pour remédier aux problèmes identifiés.</i> »
Discussion s/résolution	Mme Françoise Longchamp (PLR) ; M. Denis Corboz (soc.) ; Mme Sandra Pernet (CPV) ; Mme Alice Genoud (Les Verts) ; M. Matthieu Carrel (PLR) ; M. David Payot, directeur d'Enfance, Jeunesse et Quartiers ; Mme Florence Germond, directrice de Finances et Mobilité ; M. Vincent Brayer (soc.) ; Mme Florence Bettschart Narbel (PLR) <u>qui modifie sa résolution</u> ;
Résolution (modification)	« <i>Le Conseil communal souhaite que la Municipalité propose des mesures urgentes pour remédier aux problèmes identifiés aux abords des écoles lausannoises.</i> »
Discussion s/résolution	M. Cédric Fracheboud (PLC) ; M. Bertrand Picard (PLR) ; Mme Graziella Schaller (CPV).
Vote s/résolution	Le Conseil, à l'unanimité, accepte la résolution de Mme Florence Bettschart Narbel. Le Conseil prend acte de la réponse municipale.
Interpellation urgente	de M. Guy-Pascal Gaudard (PLR) et consorts : « <i>Stade-Lausanne-Ouchy section football, de qui se moque-t-on ?</i> »

<i>Développement</i>	M. Guy-Pascal Gaudard (PLR).
<i>Réponse de la Municipalité</i>	M. Oscar Tosato, directeur de Sports et Cohésion sociale.
<i>Discussion</i>	M. Guy-Pascal Gaudard (PLR) ; M. Oscar Tosato, directeur de Sports et Cohésion sociale ; M. Guy-Pascal Gaudard (PLR) <u>qui dépose une résolution</u>
<i>Résolution Gaudard (dépôt)</i>	<p><i>« Le Conseil communal souhaite que la Municipalité mette tout en oeuvre, par devoir moral vis-à-vis de l'ensemble du club, pour financer ou trouver le financement public-privé afin que l'éclairage actuel du stade Juan-Antonio-Samaranch soit amélioré et que le SLO puisse jouer ses matchs à domicile, sans devoir s'exiler à Nyon. Ce ne serait que par respect pour le fidèle public du SLO.</i></p> <p><i>A l'heure où le climat est un sujet majeur de la politique courante, éviter des déplacements en car ou en voitures Lausanne-Nyon confirmerait que le Conseil Communal est partie prenante de la sauvegarde du climat.»</i></p>
<i>Discussion s/résolution</i>	M. Xavier Company (Les Verts) ; M. Vincent Brayer (soc.) <u>qui dépose une résolution.</u>
<i>Résolution Brayer (dépôt)</i>	<i>« Le Conseil communal souhaite que la Municipalité fasse tout ce qui est en son pouvoir auprès de la Suisse Football League pour que le Stade Lausanne Ouchy puisse obtenir une dérogation pour jouer dans son stade usuel ou un autre stade lausannois en Challenge League »</i>
<i>Discussion s/résolution</i>	M. Mathieu Maillard (PLR) ; M. Louis Dana (soc.) ; M. Matthieu Carrel (PLR) ; M. Guy-Pascal Gaudard (PLR) <u>qui retire sa résolution</u> ; M. Oscar Tosato, directeur de Sports et Cohésion sociale.
<i>Vote s/résolution Brayer</i>	<p>Le Conseil, à l'unanimité, accepte la résolution de M. Vincent Brayer.</p> <p>Le Conseil prend acte de la réponse municipale.</p> <p align="center">_____</p>
Clôture	<p>La séance est levée à 23 h 30.</p> <p>Le président : Le secrétaire :</p> <p>.....</p>